

Le Petit Journal

De Bretoncelles



Septembre 2010

Le Petit Journal est sur le site de www.bretoncelles.fr

septembre 2010Sommaire

Edito du Maire	P3
Conseil Municipal	P4
Bon à savoir	P7
Vie économique	P15
Divertissement	P19
Histoire-Géographie	P21
Portrait	P23
Culture-Rétrospective	P24
Associations	P29
Infos	P41
Annuaire	P43



Soutien
au développement
du sport et des loisirs

Depuis des années la commune, avec son conseil municipal, **s'est toujours impliquée dans le sport, aussi bien de détente que de compétition.**

En effet, il existe à Bretoncelles une dizaine d'associations touchant aux sports (badminton, boule, cirque, danse, équitation, football, gymnastique, marche, piscine, tennis, tennis de table) que je tiens à remercier pour leur investissement. En effet, le bénévolat joue un rôle essentiel dans l'animation des associations qu'il convient de préserver et d'encourager. Sans lui, nous n'aurions pas toutes ces activités que la commune soutient financièrement au travers des subventions annuelles, 8900 euros attribués en 2010 au titre des associations sportives et 12410 euros pour l'ensemble des associations bretoncelloises.

Nous avons déjà construit un gymnase, réhabilité la piscine, créé et réaménagé les chemins de randonnée pédestre et de VTT, refait les 2 courts de tennis, aidé à la reconstruction du **hangar d'équitation des écuries du sagittaire, et tout dernièrement nous venons de terminer la construction de vestiaires destinés aux footballeurs. A ce titre, l'ensemble des dépenses d'investissement sur les 15 dernières années représente environ 1 million 200 000€.**

« Mens sana in corpore sano », en langage clair, « un corps sain dans un esprit sain » est une citation romaine qui pour moi, **représente la synthèse de l'homme et du corps.**

Le sport en fait partie et il est donc naturel d'en favoriser le développement.

Le Petit JournalADI BretoncellesDirecteur de la publication :

Patrick Pinloche

Rédacteur en chef :

Daniel Chevéé

Comité de rédaction :

ADI, Maire et adjoints

Impression de la couverture :

Mission PUB

Distribution

Commune de Bretoncelles

Tirage

1000 exemplaires

Photo de la couverture :

ADI

Nouveaux tarifs de l'eau au 1er juillet 2010

Conseil Municipal

Régie

Eau et Assainissement
Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement de 2009, établi conformément au décret du 6 mai 1995 est consultable à la mairie et, tout nouveau, sur le site de bretoncelles.fr.

L'eau est conforme aux normes et aux références de qualité définies par la réglementation en vigueur. A la station d'épuration, le rendement d'élimination est excellent, le rejet est de bonne qualité et les normes sont largement respectées.

Sur la base d'une consommation de 120 M3, le prix d'un M3 d'eau facturé aux abonnés est de 1.66 €, redevance pollution comprise, et 2.00 € le M3 d'assainissement, taxe de modernisation des réseaux comprise. Il est utile de préciser que le taux de ces taxes est fixé par l'agence de l'eau.

Aussi, le Conseil municipal a fixé les tarifs pour la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011, hors taxes pollution et modernisation, à savoir :

64.00 € l'abonnement de l'eau (habitation et herbage) et 0.81€ le M3

81.00 € la redevance d'assainissement et 1.12€ le M3

S'agissant des personnes qui s'alimentent directement à une source ne relevant pas d'un service public et générant un rejet d'eaux usées au service d'assainissement collectif, le code général des collectivités territoriales prévoit l'application d'une redevance.

Le conseil municipal opte pour une redevance forfaitaire liée à la surface de l'habitation et au nombre d'occupants. Toutefois, celle-ci ne sera pas appliquée si l'utilisateur possède une installation permettant le comptage de la ressource en eau non publique. Se renseigner à la mairie pour les modalités pratiques.

Personnel

Un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe est créé à compter du 1^{er} décembre 2010 pour permettre la promotion de Brigitte MARTIN.

Le contrat de travail de Sylvie Bailleul **est renouvelé pour 6 mois à compter du 15 juin 2010, comme l'autorise la réglementation. A noter que l'État prend en charge 90% du coût.**

sécurité

Quatre panneaux seront posés pour rappeler la responsabilité **des parents à l'égard de leurs enfants. Il s'agit du square, du tennis, du boulodrome et du terrain multi-sport et de football.**

Cimetière

Des plans permettant de localiser les personnes inhumées, les tombes, les cavurnes et les cases du columbarium seront **posés à l'entrée du cimetière.**

Tarif piscine

Si la saison est maintenant terminée, chacun aura pu noter le maintien des tarifs pour **l'été 2010.**

C'est aussi l'occasion de rappeler l'ancienneté de la piscine bretoncelloise qui remonte à l'année 1949.

Accueil de loisirs

de juillet

Le Petit Journal de mai n'a pu rendre compte de l'organisation de l'accueil collectif de mineurs en centre éducatif (ACMCE), **puisque la décision communautaire a été prise le 31 mai dernier alors que le bouclage du journal a eu lieu au début du mois de mai. L'ACMCE s'est donc tenu à Bretoncelles du 5 au 30 juillet de 7h30 à 18h30 pour 60 enfants âgés de 3 à 15 ans mais face à une forte demande, et pour rester dans les normes de sécurité prévues par les textes, l'accueil a été porté à 72.**

Les réunions des conseils communautaires des 31 mai et 5 juillet concernent uniquement la gestion courante, raison essentielle de l'absence d'une page CdC.

Huit sentiers pour découvrir le territoire

Conseil Municipal

Tarifs cantine

Le bilan de l'année 2009 fait apparaître un coût de revient du repas à 4.61€, hors investissement pour un tarif de 2.93€ pour les enfants.

La société gérante envisage une augmentation du tarif de ses prestations à compter du 1er septembre prochain.

Le conseil municipal vote les tarifs suivants pour la saison 2010/2011 :

Repas enfants : 3.00€

Repas occasionnels : 3.50€

Adultes : 5.10€

Dans le même temps, le **Conseil s'est interrogé sur le retour d'une gestion communale**, sachant que 20% des repas devront être bio à partir de 2012. Néanmoins, les contraintes de sécurité alimentaire sont très lourdes à mettre **en œuvre et une étude préalable est nécessaire avant de s'engager d'autant plus que le prestataire actuel (RGC) donne entière satisfaction et que son contrat se termine en juillet 2012.**

Collège Paul HAREL
Huit élèves de Bretoncelles **participent à l'activité UNSS.** La commune finance à hauteur de 161€ **cette activité.**

Concours

de maisons fleuries

Le jury local est passé le 13 juillet dernier. Le classement aura lieu ce mois et la remise des prix se fera lors de la **cérémonie des vœux du maire.**

Vente de billets SNCF

La gare de Bretoncelles est désormais la seule sur la ligne Le Mans-Paris sans équipement pour vendre et composer les **billets. C'est pourquoi la commune** avait engagé des actions avec La Poste pour y remédier.

Mais c'est une tout autre procédure qui sera utilisée puisque la SNCF souhaite développer la vente de proximité et améliorer le service aux clients avec de **nouvelles possibilités d'achat de titres régionaux en s'appuyant sur** un réseau de dépositaires de type « presse » ou « tabac ».

C'est ce qui est ressorti d'une rencontre avec la Région, la SNCF et la Commune.

Le service a été proposé à la presse qui est ouverte 7 jours sur 7, tout au moins en matinée.

Toutefois, il faudra attendre la **fin de l'année pour que la vente soit** une réalité. La SNCF a aussi accepté la pose **d'un composteur** de billets à la gare.

Location des tables

Il est toujours possible de louer tables, bancs et chaises, moyennant une participation forfaitaire fixe de 30€ **à laquelle s'ajoute la** location du matériel à raison de 5€ la table, 2€ le banc et 1€ la chaise.

Fleurissement

Le jury d'arrondissement est passé le 8 juillet et a félicité l'équipe des progrès mis en œuvre pour fleurir la commune.

Sentiers pédestres

Un point d'étape a été fait en Conseil municipal sur les travaux réalisés en matière de sentiers pédestres en **partenariat avec l'association Bretoncelles Patrimoine et Nature.**

Sur 6 circuits existants, les 5 premiers sont confirmés, tandis que le 6ème a été corrigé pour y intégrer des chemins de **pierre en remplacement d'une** longue partie goudronnée. Deux nouveaux circuits ont vu le jour, appelés respectivement « circuit des Moulins » et « circuit de la Voie verte ».

Parallèlement, 8 baliseurs ont été formés par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP) qui ont entièrement balisés les 8 sentiers selon les règles fixées par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRP).

Une dernière étape consiste à faire homologuer les sentiers, préalable indispensable pour la réédition des dépliants. Ce travail, à la fois technique et historique, pour valoriser les sentiers, se fera avec le Pays Perche Ornais.

Désormais, le départ des sentiers se fait au centre de loisirs de La Croix des Chênes qui **bénéficie d'un espace de stationnement adapté.** Un **panneau retraçant l'ensemble des** sentiers, pédestres ou VTT, y verra le jour.

A noter, par ailleurs, que les circuits pédestres sont tous accessibles aux vététistes mais les engins à moteur ne sont pas les bienvenus.

Résidence

du Clos du Perche

Une étude de sol va être réalisée dans le cadre d'une présomption de remontées de nappes phréatiques.

Selon les résultats de cette étude, dépendra le type de construction de maisons envisageables dans cette nouvelle résidence. Réponse probable à l'automne prochain.

Aménagement du bourg

Le conseil municipal a validé le cahier des charges qui devra être établi dans le cadre de l'aménagement du bourg. Les axes principaux concernent l'accès des pompiers, la circulation des camions et des engins agricoles, les WC publics et une borne électrique, sans oublier tout le volet « accessibilité », tant des commerces que des établissements publics.

Centre de télétravail

La commune affine son projet à propos de la création d'un centre de télétravail afin de présenter sa candidature à la Communauté de communes.

La chambre des métiers souhaite également utiliser l'espace Abbé Fret pour des formations à destination des artisans du Perche, notamment en raison de la présence d'un Espace Public Numérique, de formateurs agréés sur place et d'une salle de conférences.

Haies mitoyennes

Le Conseil municipal élargit le périmètre des haies éligibles à la mitoyenneté en y intégrant les haies bordant les voies communales. Jusqu'ici, seules les haies en bordure des chemins ruraux étaient concernées.

A propos de PVR

La Participation Voirie Réseaux est issue de la loi Urbanisme et habitat du 2 juillet 2003 dans un triple souci d'efficacité, de transparence et de réduction du risque contentieux.

Elle permet aux communes de définir les modalités et la répartition du financement des équipements publics d'infrastructure indispensables à l'implantation de constructions nouvelles.

La PVR nécessite deux types de délibérations :

Une délibération générale ou de principe : Dans toutes les communes, dotées ou non d'un plan local d'urbanisme (PLU) ou d'une carte communale, le conseil municipal peut instaurer la PVR sur le territoire de la commune par simple délibération. C'est chose faite pour Bretoncelles par délibération en date du 26 janvier 2007. Des délibérations propres à chaque voie, qui précisent par la suite les travaux prévus, déterminent le montant des travaux à prendre en compte, les modalités de sa répartition et le montant de la participation par mètre carré de terrain mis à la charge des propriétaires.

La détermination du montant de la PVR est fonction des travaux à réaliser. La PVR peut comprendre les études nécessaires aux travaux, les travaux de réalisation ou d'aménagement de voirie, les travaux de réseaux, qu'il y ait ou non aménagement de la voirie.

Les charges de réalisation ou aménagement de voirie, intègrent l'acquisition des terrains, les travaux de chaussée, trottoirs, pistes cyclables et stationnement sur voirie, espaces plantés, éclairage public, les dispositifs d'écoulement des eaux pluviales, et les réseaux souterrains de communication. Les charges en matière de réseaux concernent l'eau potable, l'électricité et l'assainissement collectif. Par contre, les réseaux de gaz, de chauffage urbain ou de fibre optique ne peuvent être financés par la PVR. En effet, de même que les moyens de lutte contre l'incendie et les équipements de superstructure, ces derniers ne conditionnent pas l'implantation de constructions nouvelles.

Régulièrement, le Conseil municipal prend des délibérations afin d'aménager des réseaux pour les nouvelles constructions en zone rurale. La dernière réunion concernait La Malardière, Les Aunais, La Maintelonnière. Le Petit Paradis a bénéficié précédemment d'une délibération.

L'eau, ça coule de source

Bon à savoir

Quatre nouvelles institutrices

L'année 2010 voit arriver quatre nouvelles institutrices titulaires. C'est un événement assez rare pour être souligné. A la fin de l'année scolaire, 5 enseignants ont été mutés pour raisons personnelles. S'agissant de stagiaires qui, pour la plupart exerçaient leur premier poste, ils ont souhaité se rapprocher de leur lieu de résidence, c'est à dire le Calvados, voir la Manche.

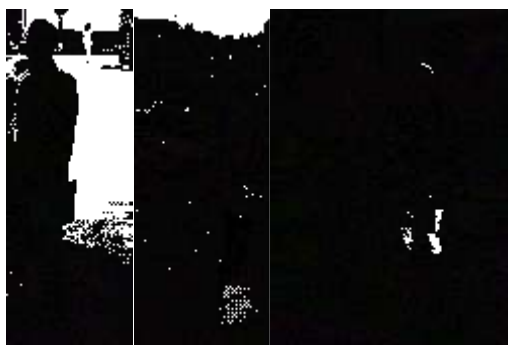
Cette fois-ci, ce sont des titulaires qui ont choisi d'exercer à Bretoncelles, une chance certaine pour que certains envisagent d'y rester.

10 ÉLÈVES DE PLUS À LA RENTRÉE

Même si des parents ont choisi d'inscrire leurs enfants ailleurs, certains pour des raisons plus ou moins compréhensibles, les effectifs sont en hausse au groupe scolaire bretoncellois avec 162 élèves.



Bernard DELPRAT, Directeur, accueille les parents



Nouvelles institutrices C'est la rentrée

PRÉSERVER L'ACTIVITÉ

commerciale et artisanale

C'est le but que s'est fixé la commission des travaux qui suit la rénovation du réseau d'eau, un objectif pas toujours aisé à atteindre quand des gros engins sont à pied d'œuvre.

C'est pourquoi des arrêtés municipal et départemental ont permis d'organiser une déviation afin de faciliter les travaux rue Ernest Sagot .

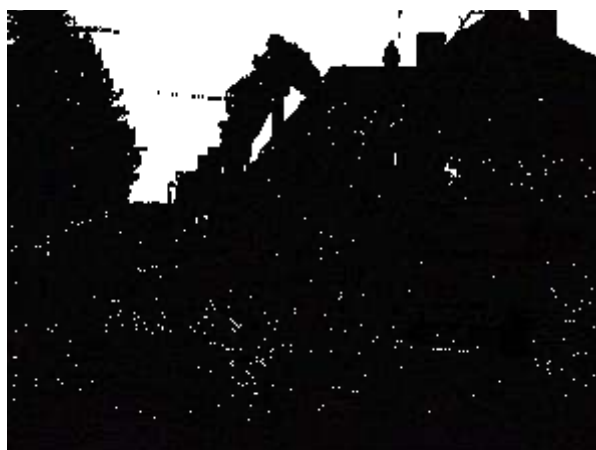
Les commerçants concernés ont fléchés eux-mêmes des parcours pour faciliter l'accès à leur commerce et les élus sont à leur écoute pour les soutenir dans leur démarche.

Priorité rue Ernest Sagot

La commission a également validé une priorité pour la rue Ernest Sagot afin que l'axe routier en direction ou en provenance de La Loupe retrouve rapidement une circulation normale.

Rappelons néanmoins que l'ensemble des travaux concerne la rue Sophie Girard, Ernest Sagot, route de St Victor jusqu'au château d'eau et que la fin du chantier est prévue en décembre.

C'est l'entreprise LECLECH qui réalise les travaux



Grâce à la grignoteuse qui a préparé le travail, la tranchée est vite réalisée et le chantier avance rapidement.

Une convention de partenariat

Bon à savoir

La commune de Bretoncelles, représentée par Patrick Pinloche, l'association « bretoncelles Patrimoine et Nature », représentée par Daniel Chevée et la Fondation du Patrimoine de Basse Normandie, représentée par son Délégué Régional, Thierry Aveline de Rossignol, a signé une convention de partenariat le 4 juillet dernier en **présence d'une quinzaine de personnes** (conseillers municipaux et membres du bureau de BPN) et de journalistes.

La convention s'inscrit dans le cadre d'une campagne de souscription qui vise à encourager le mécénat populaire et le **mécénat d'entreprise en faveur de la sauvegarde du patrimoine de proximité.**

Article 1 : objet de la convention

Les parties décident de lancer une campagne de souscription ayant pour objectif de recueillir des fonds dans le but de **restaurer l'église de Bretoncelles.**

Le coût de cette restauration sera précisé ultérieurement par **voie d'avenant.** (*Depuis la signature, les devis établis en vue d'une réfection de la toiture, du ravalement de façade et de la restauration du porche s'élèvent à 760 000 euros environ*). La **rédaction de l'avenant** interviendra dès lors que les devis auront reçu un avis favorable de la délégation régionale de la Fondation du Patrimoine en charge du suivi du projet.

Article 2 : affectation des dons

Tous les fonds recueillis par la Fondation du Patrimoine, nets de frais de gestion, seront affectés exclusivement aux travaux de restauration du bien susvisé.

Article 3 : modalités techniques

L'Association BPN assure, à ses frais, l'impression des dépliants réalisés conjointement avec la Fondation du Patrimoine.

Article 4 : modalités comptables

Les chèques recueillis par la Fondation du Patrimoine, seront **OBLIGATOIREMENT à l'ordre de « la Fondation du Patrimoine—bretoncelles ».**

Article 5 : apport de la Fondation du Patrimoine

La Fondation du Patrimoine peut attribuer, dans la limite des moyens annuels dont elle **dispose à l'échelon régional,** une subvention selon le principe du 1 pour 1 dans la limite de 20% du montant HT des travaux.

Cette subvention est versée, si besoin, en complément des subventions (DRAC, Région, Conseil général, Dotation Globale d'Équipement, ...) et dons de mécénat et autres prix concours (Pèlerin, Sauvegarde **de l'Art français, ...).**

La subvention n'est attribuée que sur tranche ferme.

Article 6 : durée

La campagne de souscription commence dès la signature de la présente convention. (BPN met à disposition des donateurs un modèle de souscription en format PDF sur le site de « bretoncelles.fr, rubrique associations culturelles, BPN »).

La présente convention est fixée pour la durée des travaux, et pourra être prolongée par tacite reconduction.

Article 7 : dispositions diverses

La Fondation envoie le reçu **fiscal dans un délai d'un mois** après encaissement du don.

La Fondation du Patrimoine **fournit à l'association BPN, une liste des donateurs, exception faite des donateurs souhaitant conserver l'anonymat.**

Le fichier des donateurs pour la **restauration de l'église de Bretoncelles ne pourra être ni loué, ni vendu, ni être utilisé qu'à d'autres fins que des opérations de restauration de l'église de Bretoncelles.**

Article 8 : autorisation

La commune de Bretoncelles autorise et cède à la Fondation du Patrimoine, organisme à but **non lucratif reconnu d'utilité publique,** dans le cadre exclusif de **ses campagnes d'information,** de sensibilisation et de communication, ses droits de reproduction et **photographies de l'église,** dans le monde entier et pour une période de 15 ans renouvelable.

État Civil

Bon à savoir

Ils sont venus en 2010 :

- Le 18 juin : Louise BRAULT
- Le 30 juillet : Lanna ROBERT
- Le 10 août : Antoine MAUGER
- Le 25 août : Arthur MENAGER—MAUGER

Ils se sont unis en 2010 :

Aucun mariage n'a été célébré durant les 8 premiers mois de l'année

Ils nous ont quittés en 2010 :

- Le 29 mai : Béatrice LEFEVRE, née LESCAZES, 48 ans
- Le 31 mai : Jacqueline RINGENBACH, née VERDIER, 87 ans
- Le 14 juin : Madeleine BRIERE, née PILET, 89 ans
- Le 12 juillet : Madeleine PAPILLON, née GASSINE, 83 ans
- Le 18 juillet : Jeannine FOUSSARD, née DUPIN, 82 ans
- Le 22 juillet : Bernard MOULIN, 86 ans
- Le 23 juillet : Marguerite COFFIN, née FOUSSARD, 97 ans
- Le 12 août : Annick ARTUFEL, née LECOMTE, 77 ans
- Le 13 août : Suzanne GUILLEMINOT, 87 ans
- Le 16 août : Joseph DELLES, 85 ans

*assistantes
maternelles
agrées
de
Bretoncelles*

Madame FINET Nabila
La Pezassière
02 37 37 29 09

Madame MARCHAND Hélène
Le Clos des Brissetières
02 37 37 26 66

Madame PICHOS Évelyne
4 résidence de la Corbionne
02 37 37 24 04

Madame RIVA Annick
2 Rue Roger Calbris
02 37 37 27 94

Halte garderie « les petits bolides »

Tous les jeudis de 8h30 à 17h
06 74 29 22 32

Madame RITZ Stéphanie
7 Résidence de la Corbionne
02 37 37 21 10

Relais d'assistantes maternelles (RAM) :

Tous les 1er vendredi du mois

UNA, 1er réseau national d'aide et de services à domicile :

C'est aussi l'entretien du logement, l'aide à la personne, le portage de repas, l'escapade, l'atelier mémoire, le petit bricolage et petit jardinage.

Besoin de services à domicile,
contactez UNA Pays du Perche
02 33 85 30 50



Respect du voisinage

Bon à savoir

Février	34,7	84,1	32	91
Mars	40,4	71,8	41	68
Avril	39,6	13	42	10
Mai	51,7	39,2	39	
Juin	77	116,9	73	
Juillet	34,4	27,3	26	
Août	9	41,3	10	
Précipitations exprimées en millimètres				



Ces indications vous sont fournies grâce aux relevés effectués quotidiennement par Jean-Baptiste HUCHON et Pierre MONSALLIER.

Hal te au bruit et respect du voisinage

C'est un arrêté préfectoral qui fixe les heures légales des travaux bruyants*, à savoir :

- de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 en semaine pour les particuliers.
- de 7 h à 20 h en semaine pour les professionnels (sauf entretien : identiques aux particuliers)
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi.
- de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

* Les travaux bruyants sont relatifs aux engins à moteur thermique utilisés à la tonte, la taille et le débroussaillage. Ils concernent également l'utilisation de perceuses, meuleuses, etc.

Enfin, laissez libre l'espace aux pieds des candélabres dotés de jardinières pour permettre l'arrosage.

Les chiens

La loi le dit, alors autant le faire : les aboiements de chiens ne doivent pas perturber le voisinage. **Faute de la respecter, la loi s'appliquera, autant le savoir.** (voir page suivante les règles en la matière)

Le vandalisme

Le vandalisme consiste à détruire, dégrader, détériorer volontairement le bien d'autrui.

L'acte de vandalisme est passible d'une amende de 3 750 € **d'amende et d'un travail d'intérêt général** s'il n'en résulte que des dommages légers.

En cas de dommage plus important, il est puni de 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende.

Les peines sont adaptées en fonction des circonstances, de la personnalité et l'âge de l'auteur...

Elles peuvent être aggravées si la dégradation vise un bien publique, un local d'habitation, si elle est commise à plusieurs, ...

La tentative de vandalisme est puni des mêmes peines.

On peut douter que les auteurs de vandalisme à Bretoncelles, qui saccagent régulièrement les fleurs, lisent ces lignes !!!!

Il n'en demeure pas moins que la commune dépose plainte régulièrement et entend bien mettre un terme à ces actes sauvages et gratuits.

Trains au départ de Bretoncelles

Le Petit Journal

Horaires SNCF du 4 juillet 2010
au 11 décembre 2010

Bon à savoir

Paris Chartres Nogent le Rotrou Le Mans

Le Mans Nogent le Rotrou Chartres Paris

Nouveau : Bientôt un point de vente de billets SNCF TER au point presse de Bretoncelles.
Convention en instance de signatures pour un démarrage en fin d'année.
De même, la SNCF de Basse Normandie a accepté la pose d'un composteur à la halte ferroviaire de Bretoncelles.

NB : Des travaux seront réalisés sur votre ligne. Consultez l'affichage « Info trafic » en gare.
Toute l'Info Voyageurs sur www.ter-sncf.com/centre ou N° Vert: 0 800 83 59 23

Le Petit Journal de mai précisait les conditions de participation au concours des maisons fleuries. Si l'objectif de la municipalité consiste à décrocher une fleur au palmarès départemental, il vise également à l'amélioration du cadre de vie.

Toutefois, la participation au concours des villes et villages fleuris nécessite quelques explications.

L'inscription des communes : c'est un passage obligatoire avant le 15 mai de chaque année. La commune de Bretoncelles s'est inscrite pour la première fois en 2008 et a obtenu un prix d'encouragement.

Un jury départemental est composé d'un Conseiller général par arrondissement et des personnes qualifiées choisies en fonction de leur compétence en matière d'environnement ou d'espaces verts. En outre, le jury départemental est composé de l'ensemble des jurys d'arrondissements. C'est le Président du Conseil général, Alain LAMBERT, qui préside le jury départemental.

Trois palmarès au total récompensent le fleurissement :

1) Palmarès des communes classées en fleurs : c'est le seul palmarès qui permet aux villes et villages d'afficher leur résultat en entrée de bourg sous la forme de fleurs. Il n'y a pas de distinction entre villes et villages. Les communes sont classées de 1 à 4 fleurs.

Seul, St Fraimbault, dans l'arrondissement d'Alençon obtient 4 fleurs tandis que 12 communes décrochent 3 fleurs. Citons La Chapelle Montligeon et St Victor de Réno pour les plus proches. Au titre de 2 fleurs, 7 communes sont classées parmi lesquelles Nocé et 5 communes obtiennent 1 fleur, dont Le Pin la garenne.

2) Palmarès départemental des villes et villages : il se décompose en 4 catégories selon la population (- de 300; 301 à 1000; 1001 à 5000; + de 5000). Le jury classe les premiers de chaque catégorie de chaque arrondissement, soit 12 communes classées (4 catégories * 3 arrondissements). Toutefois, il n'y a pas de classement départemental en 4ème catégorie puisque toutes les villes concernées possèdent au moins une fleur.

Le classement de la 2ème catégorie (1001 à 5000 habitants) du département est le suivant :

- 1er : Sées
- 2ème : Tourouvre
- 3ème : La Ferrière aux Étangs

3) Palmarès d'arrondissement des villes et villages : le jury d'arrondissement effectue un classement dans chaque catégorie précitée. Ainsi la 2ème catégorie se compose de 5 communes dans l'arrondissement de Mortagne au perche, à savoir :

- 1ère : Tourouvre (inscrit au classement départemental)
- 2ème : Bretoncelles
- 3ème : Longny au Perche
- 4ème : Bellême
- 5ème : Rémalard

Objectif 2010 : Conquérir la 1ère place d'arrondissement pour être inscrit au palmarès départemental. (réponse en fin d'année).

Le Petit Journal félicite l'équipe d'entretien qui s'investit passionnément et régulièrement pour un résultat de très haut niveau.



L'hôtel de la gare aux normes*Vie économique***MISE AUX NORMES D'INCENDIE**

L'hôtel de la gare est situé 17 rue Ernest Sagot et, comme son nom l'indique, tout proche de la gare.

Suite à un incendie en 2005 dans un hôtel parisien ayant provoqué de nombreux morts, l'assemblée nationale a adopté un texte de loi visant à rendre obligatoire l'installation de détecteurs de fumée.

Selon le type d'habitation, le règlement diffère. L'hôtel de la gare est donc un établissement recevant du public de la



cinquième catégorie (moins de 100 chambres).

Doté de sept chambres, équipées de douches, WC, télévision et accès WIFI, son propriétaire, Joël ALLOTEAU, a donc procédé, à ses frais, à d'importants travaux afin de se mettre aux nouvelles normes en matière d'incendie qui a fait l'objet d'un avis favorable en mars dernier par la commission départementale sécurité incendie.

Parallèlement, des travaux de restauration, notamment de peinture, ont été entrepris pour améliorer l'accueil.

Ouvert 7j/7, y compris Week-end.

Pour en savoir plus, consultez le site « bretoncelles.fr, rubrique hébergement »

**Une nouvelle entreprise
à la Booz.**

Une nouvelle entreprise est née à Bretoncelles depuis le 1^{er} juin dernier. C'est encore un enfant du pays, né à Bretoncelles qui s'est installé dans la zone artisanale de la Booz.

Mais en fait, qui sont-ils ? car il sont deux à s'être associés pour créer une activité de menuisier poseur agenceur.

L'un, c'est Daniel ROMAIN, 32 ans, marié et papa d'une jolie petite fille de 3 ans, habitant de la commune. L'autre, c'est Johan VAUTERIN, célibataire, 32 ans également et habitant de Meaucé. Les deux hommes se connaissent bien pour avoir déjà travaillé 8 années ensemble. Mais la crise est passée par là et Daniel ROMAIN a été licencié économique tandis que Johan VAUTERIN, surtout en mission intérieure, décide de s'orienter différemment.

Jeunes, expérimentés dans leur métier, ils travaillent comme sous-traitants de leur anciennes entreprises, à savoir Style Wood qui œuvre dans le domaine du mobilier de direction et Hygiéna, plus connu dans la sphère « cuisine et salle de bain ».

De ce fait, ils agencent et posent tout aussi bien des cuisines, des salles de bain, des dressings que du mobilier de bureau. Et comme ils ne font pas que de la sous-traitance, vous pouvez également les consulter

sur vos projets d'aménagement, quelque soit le lieu.

Pourquoi ont-ils choisi Bretoncelles et précisément la Booz ? Sans détour, Daniel ROMAIN nous confie que Monsieur LAOUATI, propriétaire des locaux, facilite l'installation de jeunes créateurs en leur allouant un loyer modéré.

Pour les contacter, s'adresser à R&V MENUISIER au 06.24.89.62.79 ou tél-fax au 02.37.52.69.60

Le Petit Journal leur adresse tous ses vœux de réussite.

Le Petit Journal a déjà annoncé les surfaces disponibles et en profite pour lancer un appel aux créateurs d'entreprises en rappelant le numéro de téléphone à joindre pour toute location, à savoir 06.11 04 54 51.

Bientôt un point de vente SNCF

Courrier de la Région
Basse Normandie

J'ai bien reçu votre courrier du 29 juin dernier m'annonçant que le conseil municipal de Bretoncelles avait délibéré favorablement pour la mise en œuvre d'une distribution de titres TER chez un dépositaire. L'établissement Voyageurs Basse Normandie va donc rentrer prochainement en contact avec la responsable du commerce de librairie-papeterie, afin d'examiner les conditions d'installation du système de vente.

Par ailleurs, la SNCF a validé le principe d'installer un composteur à la halte ferroviaire de Bretoncelles. Les études sont en cours et la date d'installation vous sera communiquée dès que possible.

Enfin, en préparation de la rentrée scolaire, je vous rappelle que tous les usagers de la halte ferroviaire de Bretoncelles peuvent bénéficier de la tarification TER Centre, grâce à un accord conclu entre les Régions Centre et Basse-Normandie. Tous les renseignements relatifs à cette tarification TER Centre, ainsi que les formulaires nécessaires pour établir les cartes de bénéficiaires, sont disponibles en gare de Condé sur Huisne. Dans l'attente de la mise en place du nouveau système de vente à Bretoncelles, les titres de transport TER Centre sont également en vente dans cette gare. La communication sur ce sujet sera renforcée par la SNCF et la région à l'occasion du lancement du nouveau service dépositaire.

Signé Laurent BEAUVAIS en date du 26 juillet 2010, président de la Région Basse-Normandie.

Communiqué du SIRTOM

Guy VERNEY, le président du Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères du Perche Ornais informe qu'il est nécessaire d'avoir un badge d'accès.

Afin de se les procurer auprès des gardiens, il suffira de présenter une attestation de domicile.

Vente directe à la ferme



Depuis mars 2010, une nouvelle activité existe dans la commune avec la création d'une « Vente directe à la ferme ».

Il s'agit d'une production de viande bovine, plus particulièrement de génisses limousines élevées dans les prés de la vallée de La Corbionne, autrement dit une pure production percheronne.

La viande est vendue en colis de 8 kg environ, composé d'une quinzaine de variété de morceaux, du rôti au bourguignon en passant par le faux filet et le traditionnel steak, soit de 25 à 30 morceaux de viande.

Pour passer commande, il suffit d'appeler aux heures de repas de préférence le GAEC SCD THOMAS au 02.37.37.20.74, qui se trouve au lieu dit La Saussaie.

En juillet à Ardelain et à la Godefraise, en août ailleurs et d'autres encore en septembre, comme l'édition nationale, la fête des voisins bat des records à bretoncelles.

La Fête des voisins a pour objectif de rapprocher les gens vivant dans un même milieu. Originale, car organisée par les citoyens eux-mêmes, la Fête leur permet de jouer un rôle actif pour développer la cordialité et la solidarité dans leur milieu de vie.



La Godefraise

La réussite est d'autant plus méritante dans notre commune que les organisateurs sont tous très différents. Ici, un agriculteur, là un résident secondaire, ailleurs un ancien bretoncellois, tout en sachant que chaque quartier pratique le turn-over pour organiser cette fête.



Ardelain

En revanche, si la Fête nationale des voisins a lieu le 1er samedi de juin, les bretoncellois ont choisi d'autres dates afin de réunir le maximum de participants. Selon une habitante qui participe pour la 2ème année consécutive à cette manifestation, c'est « une bonne manière d'empêcher les querelles de voisinage, voire d'anticiper sur les manières des uns et des autres ».

Le Maire et son Conseil municipal ne peuvent qu'encourager ces événements. Ils ont sollicité le Petit Journal pour féliciter d'une part les organisateurs de ces Fêtes de quartier mais aussi tous les participants qui contribuent ainsi à améliorer la convivialité des hameaux, synonyme de mieux vivre.



Avec les produits du terroir

HORIZONTALLEMENT

- 1-Délit constitué par l'incapacité à régler sa note de restauration.
- 2-Rajeunissement.
- 3-Ras le bol (pluriel).
- 4-Adj. possessif. Impersonnel. Désert caillouteux.
- 5-mélodie. A poil.
- 6-**Autochtone d'Afrique orientale.**
- 7-Lorsque. Voie publique.
- 8-Aurochs. Transmises verbalement.
- 9-Crochet. En avant !
- 10-Pronom. Boisson très consommée. Bête.

verticalement

- A-Ridicules.
- B-Navet. Plantigrade.
- C-Plantes de jachères. Récipient renversé.
- D-Département méditerranéen. Chromosomes (sigle). Encore.
- E-Paradis.
- F-Partagé inégalement. Ancienne unité de fluidité.
- G-Fleuve allemand. Ville suisse jurassienne.
- H-Bramer. Mille-pattes.
- I-Extravagante.
- J-Puis. Se traverse à pied. Napperon.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Géographie

Rappel des numéros précédents : ont été abordé dans cette rubrique « PLU » la géologie, la topographie et l'hydrographie de la commune. A propos de ce dernier chapitre, le PJ de septembre 2009 a fait état de la gestion de l'eau dans le cadre du bassin Loire Bretagne.

Aujourd'hui, c'est la politique poursuivie par le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) du bassin de l'Huisne qui est décrit.

Le SAGE du bassin de l'Huisne a pour vocation la définition et la mise en œuvre de politique locale cohérente en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Il fixe les objectifs d'utilisation, de valorisation et de protection des ressources en eau et des milieux aquatiques de son périmètre. Un SAGE est donc conçu pour fixer des objectifs de gestion et d'aménagement sur une unité hydrographique cohérente : le bassin versant.

Le SAGE couvre la totalité du bassin versant de l'Huisne (2404 km²) à cheval sur les départements de l'Orne, d'Eure et Loir et de la Sarthe, soit trois régions (Basse-Normandie, Centre et Pays de Loire). Ce sont au total 187 communes qui sont comprises en totalité ou en partie dans ce périmètre.

Les principaux enjeux identifiés par le SAGE du bassin de l'Huisne concernant la commune de Bretoncelles sont :

La lutte contre les inondations : **en stoppant l'urbanisation** dans les zones inondables et en améliorant la protection des zones exposées déjà urbanisées ;

L'amélioration de la qualité des eaux de surface : un objectif de qualité a été assigné au point nodal situé en amont de l'agglomération du Mans. Les teneurs en nitrate doivent être inférieures à 20 mg/l, les teneurs en phosphore en dessous de .40 mg/l et les teneurs en pesticides totaux inférieures à 1 µg/l ;

L'amélioration des ressources en eau potabilisable. **L'Huisne est la principale ressource** en eau de la région mancelle, et présente donc un enjeu **sanitaire important**. **D'autre part**, il faut accélérer la protection des points de relèvement et favoriser les activités non polluantes dans les périmètres de protection ;

La protection des populations piscicoles. **Établir des objectifs** de protection et organiser le suivi des milieux aquatiques et des peuplements.

La lutte contre l'eutrophisation. En réduisant les rejets, en limitant le ralentissement des eaux provoqué par les ouvrages présents dans le lit des cours **d'eau**.

Les orientations du PLU doivent être compatibles avec les orientations des SDAGE Seine-Normandie, Loire-Bretagne et le SAGE du bassin de l'Huisne.

Données climatiques

Le territoire communal est soumis à un climat à nette tendance océanique dégradé par les effets conjoints de la continentalité et de l'altitude.

Bretoncelles est placée sur la ligne de séparation entre le Haut Perche plus humide et plus froid et les communes du sud du Perche. Cette région du **Perche se situe à proximité d'un carrefour climatique** situé en Eure et Loir et subit les influences continentales. Ceci se traduit par les amplitudes thermiques annuelles les plus fortes de Basse Normandie.

La nuance de continentalité se traduit par une amplitude thermique relativement élevée entre **les moyennes des mois d'hiver (3°) et d'été (16°5)**. La température moyenne annuelle est de **10°5**.

Les pluies ont une répartition assez régulière tout au long de **l'année avec un minimum en été** assez peu marqué. Les précipitations mensuelles moyennes se situent entre 700 et 800 millimètres avec une pluviométrie **maximale pour l'automne**.

Les vents dominants soufflant **toute l'année sont de secteurs sud/sud-ouest et ouest** alors que les vents de nord-est soufflent majoritairement dans les périodes hivernales et printanières.

Les fidèles lecteurs du PJ pourront vérifier le niveau des précipitations indiquées ci-dessus, qui proviennent des renseignements du PLU avec les données du PJ.

Que d'émotions

Histoire

Une fois n'est pas coutume, mais cette page d'histoire fait référence à St Germain des Grois où deux pilotes américains se sont crashés en 1944 pour la liberté de la France et de l'Europe.

Certains ont peut-être aperçu dans le ciel trois avions de chasse qui ont survolé le Perche le 13 août 2010 à 10h50. Ce jour là, effectivement, la commune de St Germain des Grois a inauguré une stèle en mémoire de deux pilotes américains.

Tout a commencé en 1994 quand Jean-Marc Bonnet, membre de l'Association Normande pour le Souvenir Aérien (ANSA) découvre une plaque dans cette commune qui fait référence à ces deux aviateurs. Richard MONTELL et Max GRAHAM se sont crashés respectivement le 15 juin et 13 août 1944. A l'époque, les habitants de la commune de St Germain ont tenté de sauver les deux hommes, sans succès, ils ont été inhumés dans le cimetière communal.

Jean-Marc BONNET, continue ses recherches dans les archives françaises et américaines et recoupe ses informations en se déplaçant sur le terrain, un travail passionnant qui le conduit à Maxine OLSON, fille de Max GRAHAM, mort pour la liberté le 13 août 1944 à l'âge de 19 ans.

Maxine OLSON a grandi sans rien connaître de son père. Quand elle reçoit un appel de France qui l'informe des recherches effectuées à son propos, elle reçoit son plus grand cadeau de Noël. Elle apprend à 60 ans qu'il était un homme bien, qui s'est sacrifié pour son Pays et la liberté.



Ce 13 août 2010, à St Germain des Grois, Maxine OLSON, fille de Max GRAHAM, a vécu ce grand moment comme des funérailles pour son père avec les honneurs dus à son rang. Et des honneurs, il y en a eu en présence des autorités Civiles et Militaires Françaises et Américaines, du représentant du Consul des États-Unis, de Claude MARTIN, Sous-préfet, de Nathalie GOULET, sénateur, des Associations Patriotiques du canton de Rémalard, de l'ANSA et des élus du canton. Plus de 300 personnes se sont retrouvées dans cette commune pour commémorer à la fois les habitants, morts pour la France, et les deux aviateurs, morts pour la liberté.

Ce fût un moment plein d'émotions pour Maxine OLSON certes, mais aussi pour l'ensemble de l'assistance.

Promeneurs ou passionnés d'histoire, vacanciers percherons, si vous passez dans le canton, faites un petit détour par cette charmante commune de St Germain des Grois. Au Monuments aux morts, vous y découvrirez la stèle en mémoire de ces deux aviateurs, qui comme beaucoup d'autres hélas, sont morts pour notre liberté et pour la démocratie.

Chevalier de la Légion d'Honneur

Portrait

Né le 12 avril 1920 à ROANNE, André FRIZOT s'engage à 20 ans le 26 décembre 1940 au 3ème régiment de Zouaves en Algérie. Il fait partie des premiers éléments de l'Armée d'Afrique engagés le 4 février 1943 contre les forces allemandes implantées en Tunisie. Malgré le renfort de la 6ème division blindée et la 34ème division d'infanterie américaine, son régiment doit se replier sur KASRA, les allemands offrant une résistance acharnée, afin de bien couvrir leurs camarades refluant du sud. C'est durant cette opération qu'André FRIZOT est fait prisonnier de guerre. Transféré en Sicile le 4 mai 1943, il est ensuite envoyé en France où il est placé en congé d'armistice.

Commence alors pour lui une période de clandestinité. Il est accueilli par un agriculteur du Rhône qui le cache. Il est peu à peu intégré au maquis de Chauffailles en Saône et Loire, puis au 3ème bataillon du premier régiment du Charolais. Le 12 septembre 1944, le 3ème bataillon est dissous et de LATTRE l'intègre avec ses camarades dans la 1ère DFL (Division des Forces Libres) où André FRIZOT est cité à l'ordre de la Brigade dans les combats des Vosges le 11 décembre 1944. Une compagnie de marche du régiment, à laquelle il est intégré, est envoyée des Vosges vers la poche de Royan sur l'Atlantique où des forces allemandes se sont enfermées sur ordre de HITLER. André FRIZOT commande une grosse section de cinquante hommes dans un environnement piégé par les Allemands. Fin décembre 1944, le commandement français envoie son unité en Alsace. Le 23 janvier 1945, il est engagé sur la rivière l'Ill avec la 1ère DFL qui sera citée, à cette occasion, à l'ordre de l'Armée et enlève Illhausern. André FRIZOT est promu sergent-chef.

La guerre en Europe s'achève le 8 mai 1945 et le 14 juillet 1945, il défile sur les Champs Elysées avec ses camarades.

Le 15 novembre 1945, il débarque à Saïgon où il devient projectionniste au cinéma des armées, ce qui lui permet d'effectuer plusieurs déplacements durant lesquels il rencontre les populations locales.

Rentré en France fin 1947, il repart en 1950 à Madagascar. Il part de nouveau en Indochine de juillet 1954 à juillet 1956, après le cessez le feu.

De retour d'Indochine, il est affecté en Algérie à la Section Administrative Spécialisée (SAS) d'El Malabiod près de Tebessa, dans le département de Bône. Militaire avec une troupe supplétive, il est cité à l'ordre de la division le 30 décembre 1957 et il reçoit la médaille militaire.



Remise de la Légion d'Honneur par le colonel ANDRIEU

En février 1958, André FRIZOT décide de quitter l'Armée de Terre et d'entreprendre une carrière civile.

A noter qu'André FRIZOT sera tout naturellement Président des ACPG du 15 février 1981 au 11 novembre 1994, date à laquelle il confiera l'association à Pierre HATOT qui la dirigera également 14 ans. Les deux hommes auront d'ailleurs beaucoup de plaisir à travailler ensemble.

Doté de nombreuses décorations, Croix de guerre avec étoile de bronze, Médaille militaire, Croix du combattant, Croix de la Valeur militaire avec étoile d'argent et d'autres encore, une décision du 12 juin 2005 vient couronner une carrière militaire exemplaire en le faisant :

Chevalier
DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Exposition des photographies de Jean Bonis
SUR LE THÈME DE : L'ÉTHIOPIE.

Vernissage de l'exposition au travers une projection-conférence :
le samedi 09 octobre à 17 h 30

Exposition prévue jusqu'au samedi 30 octobre

EXPOSITION DES OEUVRES DE L'ARTISTE PATRICIA POUILLAIN

Vernissage de l'exposition : le samedi 06 novembre à 17 h 30

Exposition prévue jusqu'au Mardi 30 novembre

Début du cycle « rendez-vous avec les grands auteurs »
n° 1 : Conan Doyle

« Causerie - projection » autour du célèbre écrivain
et des aventures de son personnage le plus connu :
Sherlock Holmes

Samedi 25 septembre à 17 h 30

L'équipe de l'espace culturel tient à remercier les généreux donateurs qui, par leurs dons, viennent enrichir le fonds de la bibliothèque.

Nous rappelons aussi qu'un service d'initiation à l'informatique et aux outils multimédias existe au sein de l'espace Abbé Fret avec l'Espace Public Numérique .

Pour plus d'informations : www.bretoncelles.fr
ou téléphonez au : 02-37-37-25-27

C'est la rentrée aussi pour le club de lecture à Bretoncelles : rencontres autour des nouveautés littéraires, des jeux sur les mots et des thèmes variés pour aborder tout cela de manière conviviale et ludique.

Rendez-vous deux mardis par mois à la salle
Gauthier-Lapierre de 14 h 30 à 16 h

Une foule d'activités et un succès fou

Rétrospective

Le centre de loisirs se tenait à bretoncelles en juillet de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Le succès a été tel cette année que la capacité a été augmenté de **60 à 72** pour rester dans les normes de **sécurité imposées en fonction du nombre d'anima-teurs.**

UNE FOULE D'ACTIVITÉS

pour occuper les enfants

En 1 ère semaine : Far West à l'honneur

Au programme, cow-boys et indiens avec fabrication **d'étoiles de shérifs, de tipis, d'arcs et de flèches. Les enfants s'initient à la danse country et font une sortie équitation.**

En 2ème semaine :

rêveries de princesses et de chevaliers.

Fabrication de miroirs et bijoux de princesses, de casques épées et boucliers de chevaliers pour des épreuves et une chasse au trésor.

En 3ème semaine : en route pour l'aventure.

Des défis sportifs, un tournoi et une chasse au trésor, réalisation de totem, porte-bonheur, machines à réaction et une sortie en train pour aller jouer autour du **plan d'eau de Tuffé.**

En 4ème semaine : rythmes endiablés.

Initiation aux percussions, fabrication d'instruments de musique, préparation d'un spectacle, boom, jeux musicaux, assortis d'un grand spectacle pour clôturer la fin de saison.

En outre, durant chaque semaine, les enfants ont pu aller à la piscine (et le beau temps a été au rendez-vous pour les juilletistes). Ils ont aussi participé à des ateliers cuisine. Bref, que des bons moments dans une excellente ambiance.

Une réussite parfaite grâce à Charlene, Daphné, Dulcie, Isabelle, Ludovic, Maxime sous la direction de Karine et Magali.

Que de champions !

Le tennis de table affiche de bons résultats. Charline SECRETAIN est sacrée championne de l'Orne 2010 dans la catégorie des moins de 11 ans.

Laëticia DELEUSE est championne de l'Orne 2010 dans la catégorie des moins de 13 ans tandis que Betty SECRETAIN est vice-championne. La même Laëtitia décroche une 3ème place au niveau régional.

En compétition par équipe, les 3 joueuses sont sacrées championnes 2010 de Basse Normandie Interclubs et se classent à la **7ème place au niveau national.**

Betty et Laëtitia sont enfin championnes de l'Orne féminines par équipe D1 adultes depuis le 5 juin dernier.

Chapeau bas Mesdemoiselles et toutes les félicitations du Petit Journal

Au badminton club aussi

Maël RUELLAN se classe 2ème au niveau départemental et 3ème au classement régional tandis qu' Eloïse ESTIVEAU et Gaë-tane BOUCHER terminent 3ème en département.

Tous les encouragements du Petit Journal

Un 3ème livre à 22 ans

Samantha BAILLY, bretoncelloise, vient de publier le tome II de *Au delà de l'oraison* qui s'intitule *La chute des étoiles*, après la sortie du tome I *La langue du silence*. Entre deux, elle a écrit un roman épistolaire, *Lignes de vie*.

Elle prépare également un nouveau manuscrit qui s'inspire d'un séjour en Biélorussie qui l'a beaucoup touchée. Elle y raconte la dernière dictature au travers de cultures différentes et de confrontations de point de vue.

Toutes les félicitations du Petit Journal.

Bretoncelles.fr

Eu égard au nombre de connexions chaque mois au site « bretoncelles.fr », (entre 500 et 1000 selon les périodes), les internautes sont régulièrement plus nombreux à consulter le site communal. Il est vrai que sa gestion et sa mise à jour, assurées par les employés du centre culturel fournit de plus en plus de renseignements.

Les associations peuvent largement contribuer à l'augmentation des connexions en y mettant leur calendrier des manifestations.

C'est l'association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre qui, la première, s'est dotée de cet outil. Bretoncelles Patrimoine et Nature a suivi en utilisant la même arborescence, à savoir :

Accueil ; Calendrier ; Bureau ; Contactez nous ; Album photos,

soit 5 rubriques faciles à compléter et qui permet à tout à chacun d'obtenir toutes informations utiles sur la vie associative.

Présidentes et présidents d'associations sportives, culturelles ou de loisirs, préparez vos documents et Olivier PALMER de l'espace abbé Fret se chargera du reste.

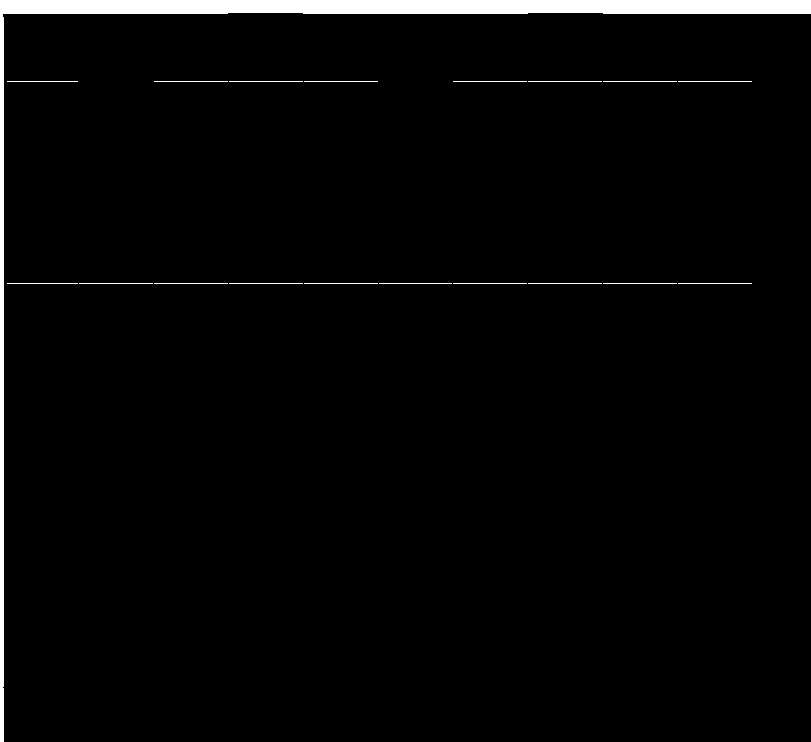
Votre Petit Journal en couleur

L'édition de janvier prochain sera entièrement réalisée par les moyens de l'ADI (Association de Diffusion de l'Information) qui utilisera le nouveau photocopieur de la mairie, moyennant financement.

Les encarts publicitaires seront tous en couleur, tout comme les photos.

Les lecteurs « papier » auront donc les mêmes avantages que les internautes.

Solution
des
mots
croisés
de
la
page
20



La signature de la convention tripartite **entre la Commune, la Fondation du Patrimoine et l'Association Bretoncelles Patrimoine et Nature sonne le top** départ d'un projet de longue haleine. Les devis de restauration de l'église établis à cet effet s'élèvent à 760 000 euros uniquement pour les 3 domaines touchant à la toiture, le ravalement et le porche. Pour que les travaux se réalisent BPN devra apporter **20% du coût global, c'est à dire 152 000 euros**. En programmant un étalement sur 10 ans, c'est 15 200 euros chaque année qu'il convient de collecter. Ramené au nombre d'habitants, cela représente 10.50 € chacun !

Merci donc aux généreux donateurs qui veulent bien verser leur obole pour la restauration de l'église. L'agrément fiscal permet de bénéficier d'un crédit d'impôt de 66% du montant versé. Une seule condition : utiliser le bon de souscription mis à votre disposition sur le site de bretoncelles ou se le procurer auprès de l'association. Si, en plus vous désirez adhérer à BPN (15 €/an), cette cotisation bénéficie également de la réduction de 66%.

Le 2^{ème} événement d'importance est lié à la restauration des calvaires. **BPN s'y est engagé et s'y tiendra pour que la fin de l'année apporte deux nouveaux calvaires, l'un à la Régeolière et l'autre aux Hauts des Maupinières.** Les travaux préliminaires ont été faits par la Commune. Dès septembre, entreprise de maçonnerie et menuisier seront contactés pour parachever la construction des croix. Dans la foulée, une petite réparation du calvaire de La Moitillière devra être faite. Quant au calvaire du cimetière, **des interrogations demeurent quant à son emplacement. Une réflexion mérite d'être conduite sur l'état de dégradation de la chapelle Gareau.**

Le 2^{ème} semestre est aussi consacré à l'élaboration des dépliants des sentiers pédestres, l'étude historique des parcours, les sites à visiter, bref tout un travail de recherche pour valoriser nos 116 kms de sentiers entièrement balisés et tout prochainement homologués par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre. A cet égard, la commune a fait inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Petite Randonnée (PDIPR) les deux nouveaux sentiers que sont le circuit des Moulins et le circuit de la Voie verte.

Quand vous lirez le Petit Journal, le 2^{ème} salon du patrimoine sera passé. Orienté Nature cette année, il prévoit une exposition mycologique, la présentation de l'espace naturel sensible, une participation d'agriculteurs biologiques, la fabrication du cidre et des diffusions de film sur la nature.

Le clou de l'année 2010 sera le vide atelier d'art contemporain qui aura lieu à la salle des fêtes le 4 décembre prochain. S'il permet aux artistes d'exposer leurs œuvres, c'est aussi fait pour favoriser l'accessibilité de l'art au plus grand nombre et à un coût moindre. BPN souhaite aussi que chacun y participe pour vendre des œuvres. Certes, le vide atelier doit préserver ses principes et un règlement en fixe les conditions (page 35).

Brocante : c'est une activité qui se développe pour les associations de sauvegarde grâce aux dons effectués par la population. Dès 2011, BPN doit collecter 15 000€ par an et fait donc appel aux bretoncellois qui souhaitent donner objets et/ou meubles. Pour tout contact : 06 08 07 00 95 ou un membre du bureau que vous trouverez sur le site de bretoncelles.fr

Président : André LAFON

16 JUIN 2010:

Sortie annuelle avec le Club de loisirs: visite de Bayeux, d'une chocolaterie, repas à Bayeux puis visite du château de Balleroy et de son musée des ballons.

18 JUIN 2010:

Cette année la commémoration de l'appel du Général De Gaulle de 1940 s'est déroulée à Rémalard avec toutes les délégations des Anciens Combattants du canton et leurs drapeaux : dépôt de gerbes, minute de silence et lecture de l'appel du 18 juin 1940.

Après la cérémonie, à la demande du Secrétaire d'État aux Anciens Combattants, un diplôme d'honneur a été donné à tous les Anciens Combattants 1939-1945 par leur maire respectif.

Pour Bretoncelles, Monsieur Pinloche, Maire, a remis ces diplômes aux 2 Anciens Combattants présents: Monsieur Ringenbach André et Monsieur Frizot André.

Le 1er Juillet ce diplôme a été remis par Monsieur Pinloche à Monsieur Rotrou Edmond à la maison de retraite en présence des délégations d'Anciens Combattants de La Madeleine Bouvet et de Bretoncelles avec leurs drapeaux.



à

13 AOÛT 2010:

Inauguration d'une stèle en mémoire des aviateurs de l'United States Army Air Corp décédés à Saint Germain des Grois.

Dates à retenir:

- ⇒ Jeudi 11 Novembre 2010 Commémoration armistice 1918
- ⇒ Samedi 19 Mars 2011 Commémoration du cessez le feu en Algérie 1962
- ⇒ Dimanche 27 Mars 2011 Repas des Anciens Combattants.

Pour nous contacter:

Courriel: www.bretoncelles.fr/acpg-accueil.html

TEL: 02 37 37 26 17

Loto le 14 novembre

Associations

**La Boule
Bretoncelloise.**

**Club de GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN
de BRETONCELLES**

1) Une date à retenir : Le loto de l'Association se déroulera le dimanche 14 novembre à partir de 14h30 à la salle des fêtes.

Comme l'an passé, les lots seront distribués sous forme de bons d'achat.

2) Comme chaque année, la Boule organisera un concours le samedi 4 décembre à 14h et l'ensemble de la recette sera reversé au Téléthon.



SAISON 2010-2011 -

L'été touche à sa fin, il nous faut reprendre le train-train quotidien. Alors pour garder la forme de vos vacances, cher(e)s adhérent(e)s sportifs et sportives, la reprise des cours est prévue mardi 7 septembre 2010 de 19 à 20 heures.

A.B.E.L.

Le vide greniers de 2010 pour son vingtième anniversaire, fut une bonne année.

Les exposants sont très satisfaits de la météo, ce qui a permis de nombreux visiteurs l'après-midi.

Merci à tous les exposants et membres organisateurs de l'Abel pour cette nouvelle réussite.

L'équipe du Petit Journal se joint aux remerciements pour cette animation qui valorise la commune, et par la qualité, et par la quantité.

La cotisation reste inchangée à 70€, assurance comprise. Isabelle nous fait le plaisir de rester parmi nous, pour une année encore.

Avis aux nouveaux adhérents :

Pour échapper à la grisaille de l'hiver, un moment de détente dans une ambiance agréable vous prodiguera le plus grand bien. Alors rejoignez-nous tous les mardis entre 19 et 20 heures au gymnase J.P. MEBS de BRETONCELLES. Une séance gratuite d'initiation vous est offerte.

BONNE RENTREE A TOUS

Un renseignement, n'hésitez pas :

Président : Robert TANFORTI	02 37 37 22 36
Trésorière : Nelly POIRIER	02 37 37 25 95
Secrétaire : Francine PIZZAGALLI	02 37 37 26 93

Dimanche 21 novembre 2010

Le Petit Journal

Cyclo-cross

Associations

CYCLO – CROSS

Lieu dit « la Dougère », route de Moutiers au Perche

Organisé par l'Union Sportive Nogentaise avec le soutien de la commune de Bretoncelles

Finale du challenge « MORZINE – AVORIAZ »

13h30 : **écoles de cyclisme**

14h30 : seniors - juniors - cadets et dames

ENTREE GRATUITE

CIRCUIT SPECTACULAIRE AVEC VISIBILITE EXCEPTIONNELLE



Des dates à retenir

Associations

Club de Loisirs des retraités

La journée " portes ouvertes" particulièrement réussie cette année, permettra d'offrir gratuitement la bûche de Noël et la galette des rois à nos adhérents.

Sortie EXCEPTIONNELLE le 17.10.2010 : LES MUSICALES au cadre noir de Saumur, inscription le .25.09

DATES A RETENIR 2010 :

19 septembre : repas

17 octobre : sortie à Saumur

21 octobre : thé dansant

12 décembre : bûche de Noël

DATES 2011:

09 janvier : galette des rois

10 mars : thé dansant

17 mars : assemblée générale

03 juillet : portes ouvertes

18 septembre : repas

23 octobre thé dansant

18 décembre : bûche de Noël

RAPPEL : tous les jeudis 14h salle Gauthier-Lapierre jeux de cartes, goûter et bonne humeur.

**COMITE DE JUMELAGE
DU PAYS REMALARDAIS
(CASTLE CARY)**

Le Comité organise un dîner dansant à la salle des fêtes de Bretoncelles le samedi 6 novembre 2010.

Un complément d'information sera communiqué par voie de presse et par affiches dans les commerces, et des renseignements pourront être obtenus auprès du bar tabac

"La Croix Blanche", à Bretoncelles.

Vide-**ATELIER D'ART CONTEMPORAIN**

Règlement (extraits)

article 1/ Le vide atelier aura lieu le 4 décembre 2010 de 14 h à 22 h dans la salle des fêtes de Bretoncelles. Il est organisé par l'association Bretoncelles Patrimoine Nature qui a pour but la sauvegarde du patrimoine communal.

L'installation aura lieu à partir de 10 h.

article 2/ Des grilles pour l'accrochage seront mises à disposition : 120 cm x 200 cm. 4 grilles maximum par exposant.

Une grille 10 €, Une demi grille : 5 €. Si besoin, prévoyez chaînes et /ou crochets. Des tables pour les sculptures: 80 cm x 160 cm, 2 tables maximum par exposant, une table : 10 €. Il sera possible d'apporter un carton à dessins et un présentoir ou X.

Les personnes désirant mettre en vente une seule œuvre et ne pouvant être présente toute la journée pourront les exposer au stand de BPN moyennant la somme de 5 €.

article 3/ Toute œuvre achetée sera payée à l'ordre de BPN qui reversera les sommes dues à chaque exposant dans un délai de quinze jours. L'association BPN prendra un pourcentage de : 10% sur les ventes sur la tranche de 1 à 200 € et 5% sur la tranche au delà de 200 €.

article 4/ Pour participer, il est obligatoire de nous faire parvenir quelques photographies par e-mail ou par la poste. Le comité de sélection de l'association décide seul de l'acceptation ou non des exposants. Avec l'envoi de vos photographies n'oubliez pas d'inscrire très lisiblement vos noms, adresse postale et adresses e-mail afin que nous puissions vous répondre en joignant une enveloppe timbrée si vous n'avez pas d'adresse électronique.

A réception de l'accord favorable de l'association, vous devrez vous acquitter du montant de votre participation le plus rapidement possible, le nombre des places étant limité.

GV/GFB

Les cours ont repris depuis le 9 Septembre et sont animés par notre dynamique monitrice Isabelle. Les personnes désireuses de faire un peu de sport détente dans une ambiance conviviale peuvent obtenir tous renseignements auprès de notre présidente au 02.37.37.22.00.

Une date à retenir : Le thé dansant de notre association aura lieu le dimanche 5 décembre à partir de 14h et sera animé par l'orchestre de Christian Bruneau, bien connu des amateurs de danse.



ATELIER CIRQUE

Enfants (Cotisation annuelle* : 135 euros – 31 séances)

Nous prévoyons des cours le mercredi matin et, le samedi matin sur Bretoncelles. Pour que les deux groupes puissent exister, nous avons besoin de 25 enfants au minimum pour chaque session. Ces cours sont dispensés par Tristan Lefevre, diplômé de l'école du crique de Bruxelles et par Ludovic Laurière, brevet d'initiateur spécialisé aux arts du cirque.

Les cours aura lieu le mercredi et le samedi de 10h à 11h00 pour les enfants de 3 ans à 6 ans et de 11h00 à 12h15 pour les enfants de + 7 ans. Début des cours le 18 septembre, suivi des inscriptions.

Adultes (Cotisation annuelle* : 85 euros)

Depuis septembre dernier, des cours d'initiation aux différentes disciplines du cirque pour adultes sont dispensés par Tristan. Ces séances auront lieu le mardi soir tous les 15 jours de 20h00 à 21h00 au gymnase de Bretoncelles. (hors vacances scolaires).

Venez découvrir les arts du cirque : **jonglage, câble, boule, bâtons de fleurs, ... et l'esprit du cirque : le partage, le respect, l'entraide...**

ATELIER THEATRE

(Cotisation annuelle* : 135 euros – 23 cours de 1h15)

Depuis septembre 2009, des cours de théâtre enfants sont dispensés par Cyril (http://fr.wikipedia.org/wiki/Cyril_Aubin) et par Stéphane Fortin du théâtre Bascule (<http://theatre.bascule.free.fr/>) avec une représentation en juin, à la salle des fêtes de Bretoncelles.

Les cours aurait lieu le vendredi soir de 18h00 à 19h15, groupe composé de 10/12 enfants de + 8 ans. Début des cours le 15 octobre, suivi des inscriptions.

L'envie de monter sur les planches « bretoncelloises », l'art de la représentation d'œuvre tente vos enfants, cet atelier répond à leurs attentes.



ATELIER PERCUSSION : une nouvelle aventure

Adultes et enfants

(Cotisation annuelle* : 70 euros – **25 séances de 45mm**)

Ces rythmes ne nécessitent pas ou que peu de connaissances musicales particulières. Ils ont pour attrait principal d'être facilement abordables par toute personne ayant un minimum le sens du rythme, leur enseignement reposant exclusivement sur la transmission orale (pas de partition, pas de solfège). Ils permettront aux adultes comme aux enfants de se familiariser avec l'ensemble des instruments traditionnels brésiliens : surdo, chocalho, repinique, caixa, tamborim, cuica, agogo. Ils offriront avant tout **à chacun l'opportunité de jouer ensemble et de découvrir le plaisir de pratiquer la musique au sein d'un puissant orchestre de percussions**. L'objectif sera de former un répertoire de deux à trois morceaux qui pourra être présenté en public en fin d'année.

Ces cours seront dispensés par Bertrand Ivars, fondateur en 2004 dans le Perche des Zurlupercus, Bertrand a depuis multiplié les expériences au sein de différents groupes de percussions brésiliennes et développé une pédagogie simple lors de multiples stages et interventions auprès d'adultes, d'adolescents et d'enfants. Il transmettra avec plaisir et passion son goût pour une musique aussi simple que populaire, aussi énergique que rassembleuse.

Les cours se dérouleront le mercredi soir à Bretoncelles comme suit :

Enfant de 8 ans à 11 ans : de 18h00 à 18h45

Enfant de + 12 ans : 18h45 à 19h30

Adultes : 20h00 à 20h45

Nous avons besoin de 10 personnes pour chaque cours afin de mettre en place ces ateliers.

L'envie de voyager.....Cette nouvelle aventure est pour vous.

Nous vous remercions de bien vouloir inscrire vos enfants

afin d'organiser au mieux chaque groupe

soit par mail à l'adresse suivante : virginie.lozier@wanadoo.fr,

soit par téléphone au 02 37 37 29 06.

Attention : places limitées

**N.B. Possibilité de payer en 3 fois, chèque encaissé à chaque début de trimestre*

Argent et bronze pour le club

Associations



L'année sportive pour le Badminton Club Bretoncellois « B.C.B » vient de prendre fin en juin. Tous les joueurs se sont retrouvés le samedi 3 juillet 2010 pour un pique-nique champêtre, un après-midi (**pétanque, palets bretons**) et le **barbecue en soirée** pour clôturer la fin de saison.

L'année a été positive du point de vue des résultats sportifs.

L'effectif du B.C.B pour cette saison 2009 / 2010 était de 52 licenciés .

Les joueurs et joueuses venaient de 12 communes différentes **de l'ORNE et de l'EURE ET LOIR (Département de l'ORNE.....BRETONCELLES ... 29 Joueurs ; MOUTIERS-AU-PERCHE...7 Joueurs ; LA MADELEINE- BOUVET...4 Joueurs ; DORCEAU...2 Joueurs ; LONGNY-AU-PERCHE...2**

Joueurs ; NEUILLY-SUR-EURE...1 Joueur ; CONDE-SUR-HUISNE...1 Joueurs ; ST-GERMAIN-DES-GROIS...1 Joueur ; ST-HILLAIRE-SUR-EURE....1 Joueur ; LE-PAS-ST-L'HOMER...1 Joueur ; Département d'EURE ET LOIR.....ST-VICTOR-DE-BUTHON...2 Joueurs ; LA LOUPE...1 Joueur).

Le B.C.B comptait dans ses rangs 21 jeunes (14 garçons et 7 filles) et 31 adultes (18 hommes et 13 femmes).

Les entraînements du lundi, mercredi pour les adultes et adolescents étaient assurés par GARACHE Isabelle et CHARRON Frédéric. **Tous les deux possèdent leur Diplôme d'Initiateur Badminton.** Pour les entraînements des jeunes le vendredi on retrouvait GARACHE Isabelle , pour les entraînements du dimanche pour les jeunes il y avait RUELLAN Philippe « animateur-sportif ».

Cette année le B.C.B avait engagé 2 équipes sénior en interclubs, une qui évoluait en Départemental **2** et l'autre en Départemental **4**. **L'objectif pour cette année était le maintien pour l'équipe première** et de ne pas finir dernière pour la deuxième équipe. Les 2 équipes étaient constituées pour les hommes de CHABOCHE Jeremy, CHARRON Frédéric, SAMSON Olivier, LEFEUVRE Tristan, DUFAY Hervé, THOMAS Laurent, POILPRAY Florian, RUELLAN Philippe, FINET Stéphane, pour les femmes de GARACHE Isabelle, ESTIVEAU Marion, BACOUPE Aurore, PIERSON Amandine, THOMAS Yvette, FILOCHE Agnès.

Le but a été atteint car l'équipe 1 qui évoluait pour la deuxième année en Départemental 2 finit à la 5ème place sur 7 avec son effectif qui a été remanié à 50 % par rapport à la saison 2008 / 2009. Nous avons pris le risque de lancer des joueurs et joueuses qui commençaient la compétition ou qui débutaient dans le badminton. Pour l'équipe 2 elle termine à la troisième place ex-aequo sur 6.

Le B.C.B a organisé cette année de tournois « Grand Prix du Comité Départemental 61 de badminton » en octobre 2009 et en janvier 2010.

En compétition individuel chez les adultes la révélation du club a été le joueur DUFAY Hervé (**qui vient du monde des pongistes**) première année au B.C.B, Hervé monte sur le podium (3ème) au championnat de l'ORNE, il décroche la médaille de bronze et il se qualifie pour le championnat de Basse-Normandie. Actuellement il est dans les trois meilleurs joueurs de l'ORNE dans le tableau NC.



Chez les jeunes également, les résultats ont été encourageants. Dans la catégorie doubles dames poussins la paire CALIARI Héloïse et DARREAU Morgane **finit 3ème au championnat de l'ORNE** « Médaille de bronze ».

Dans la catégorie doubles hommes minimes la paire RUELLAN Maël (B.C.B) et MOUTON Albin (SEES) est **vice-championne de l'ORNE** « Médaille d'argent » et 3ème au championnat de BASSE-NORMANDIE « Médaille de bronze ».

Dans les différents tournois jeunes organisés par le comité départemental 61 de badminton nous avons retrouvé souvent (4 tournois sur 5) dans le dernier carré le poussin RUELLAN leuan et le minime RUELLAN Maël.

Félicitations à tous les compétiteurs pour leurs résultats.

Cette année 2010 / 2011 nous **avons vu l'arrivée d'un nouveau partenaire publicitaire pour le club...** LA MACIF, qui **nous a offert un nouveau maillot bleu ciel**. L'année passée 2009 / 2010 nous avons réalisé un partenariat publicitaire avec 2 entreprises (MISSION PUB et LABEL FABRIQUE) qui nous avaient offert des maillots pour les jeunes.

Pour la prochaine saison 2010 / 2011 les jeunes évolueront sous 2 couleurs bleu-ciel /bleu-foncé et blanc /vert avec 2 partenaires publicitaires (MISSION PUB et LABEL FABRIQUE) et les adultes sous la couleur bleu-ciel avec 1 partenaire publicitaire (LA MACIF)

Au nom du bureau et du président du B.C.B, je remercie la Mairie de BRETONCELLES pour son soutien au club, tous les joueurs, les parents des jeunes joueurs pour le co-voiturage durant les tournois, les partenaires publicitaires, GARACHE Isabelle et CHARRON Frédéric pour leur investissement dans le club.

Je vous donne rendez-vous : le lundi 30 Août 2010 pour la reprise des entraînements à 19h00 au gymnase MEBS Jean-Paul de BRETONCELLES.

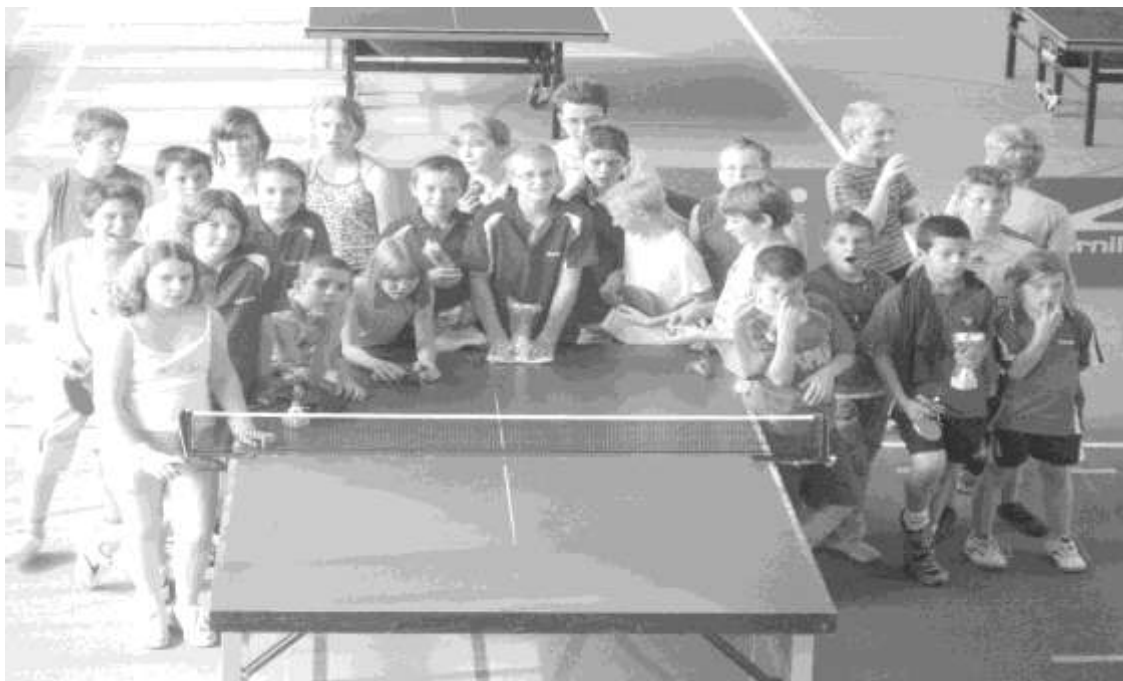
PS : Le coût de la licence pour la saison 2010 / 2011 est de :

Pour **les adultes**.....**63,00 €**

Pour **les jeunes**.....**58,00 €**

Pour tout contact le 06. 20. 06. 87. 04

Président du B.C.B : Philippe RUELLAN



Tournoi des Ecoles et du Collège Saison 2009/2010

~ LE TENNIS DE TABLE, C'EST MIEUX EN CLUB ~

Loisir ou compétition

Ouvert à tous, Hommes ou Femmes, Jeunes à partir de 4 ans

Venez rejoindre, Laëticia, Betty et Charline, Championnes de Basse Normandie Interclubs -13 ans 2009 et 2010, et 7^{eme} aux Interclubs Nationaux,

Laëticia et Betty, **Championne et Vice championne de l'Orne, en compétition individuelle -13 ans, et Championne de l'Orne par équipe féminines adultes 2010**, Charline **Championne de l'Orne en compétition individuelle -11 ans, et leurs 28 copains et copines de l'association.**

ASSOCIATION PONGISTES CŒUR PERCHE

Siège social : Mairie de Bretoncelles

Agreement sports 61.S.476 D.D.J.S. ORNE 25/01/2000

Fédération Française de Tennis de Table - N° Club 17610131

Renseignements : Richard PIERSON (**secrétaire de l'association**)

1 Résidence du Pré de Crochet – 61110 Bretoncelles

Tél : 02 37 37 07 25 – 06 68 62 26 06 ~ Courriel : richard.pierson.ttb@orange.fr

Créneaux de pratique :

- Bretoncelles gymnase : Mercredi de 16h00 à 18h00 ; Jeudi de 18h00 à 21h00 ; samedi de **17H00 à 19H00**
- Boissy Maugis sale des fêtes : Mercredi de 15h30 à 18h00
- Condé sur Huisne salle des fêtes : Mardi et Jeudi de 17h30 à 19H00
- Rémalard gymnase : Lundi et vendredi de 16h45 à 18h45

Le calendrier scolaire

À la salle des fêtes

- 16 octobre : Repas dansant de l'APE
- 21 octobre : Thé dansant du Club de loisirs
- 6 novembre : Dîner dansant du comité de jumelage
- 14 novembre : Loto de la Boule bretoncelloise
- 4 décembre** : Vide-atelier d'art contemporain
- 5 décembre** : Thé dansant GV/GFB
- 17 décembre** : Vœux du Maire

A L'ÉGLISE

- 12 décembre** : Concert de l'harmonie condéenne

Dans le village

- 9 octobre : Randonnée pédestre
- 7 novembre : Randonnée des marcheurs du Perche
- 21 novembre : Cyclo-cross à la Dougère
- 4 décembre** : Téléthon de la Boule

A L'ESPACE ABBÉ FRET

- 25 septembre : causerie à 17h30 autour de Sherlock Holmes
- 9 octobre : vernissage Jean BONIS à 17h30
- 6 novembre : vernissage Patricia POUILLAIN à 17h30

R.A.M

Permanence chaque 1er vendredi du mois à la halte garderie, cour de la mairie.

Divers

- 2 octobre : 2ème forum de la petite enfance du Perche à Mortagne
- 17 octobre : sortie des anciens à SAUMUR
- 5 septembre : Battue aux sangliers
- 26 septembre : Ouverture de la chasse

Ces dates concernent la zone A uniquement, c'est-à-dire l'académie de Caen.

Rentrée :
Jeudi 2 septembre 2010

Vacances de la Toussaint :
23 octobre au 4 novembre 2010

Vacances de Noël :
18 décembre 2010 au 3 janvier 2011

Vacances d' Hiver :
26 février au 14 mars 2011

Vacances de Printemps :
23 avril au 9 mai 2011

Vacances d'été :
2 juillet au 5 septembre 2011

Concernant la zone B, seules les périodes ci-dessous sont différentes :

Vacances d' Hiver :
19 février au 7 mars 2011

Vacances de Printemps :
16 avril au 2 mai 2011

NB : Le départ en vacances a lieu après la classe et la reprise des cours le matin des jours indiqués

Étude de Maître Bernard LETOURNEAU

14, place Charles de Gaulle 61110 Bretoncelles

Infos

TéL : 02 37 37 20 02 - Fax : 02 37 37 26 32
www.letourneau.orne.notaires.fr

Réf. : 780 – COULONGES LES SABLONS : Sur terrain de 1520m², maison ancienne de plain pied comprenant : entrée, séjour-salon avec cheminée, cuisine, deux chambres, wc, cellier. Attenants : grande grange avec grenier aménageable au dessus de la maison, cave. Garage. PRIX : 120 000€. **Hon. Nég. TTC : 4955€ + frais d'acte**

Réf. 689 - ST DENIS D'AUTHOU : maison dans centre village, sur 375m² avec cour et préau, comprenant : entrée, cuisine, séjour-salon, pièce, chambre, salle de bains, wc. Coin chaufferie, cave, bucher, cellier avec escalier et grenier au dessus, atelier. Cave dans cour sous préau. A l'étage : Bureau, 3 chambres. Tout à l'égout. Chauffage central fuel. PRIX : 105 000 €. **Hon. Nég. TTC : 4507 € + frais d'acte**

Réf. : 819 – BRETONCELLES : Maison jumelée dans hameau calme, comprenant : séjour avec cuisine à l'américaine et cheminée, salon, salle d'eau-wc, cellier. A l'étage : deux chambres, dégagement, cabinet de toilette avec wc. grand jardin séparé avec chalet en bois (15m²). PRIX : 113 000 €. **Hon. Nég. TTC : 4746 € + frais d'acte**

Réf. : 919 - REMALARD : pavillon en sortie d'agglomération, sur 572m² de terrain, comprenant : sous-sol complet mi enterré : garage, coin chaufferie, une pièce avec coin cuisine, cabinet de toilette. Au rez de chaussée : séjour-salon, deux chambres, salle d'eau, cuisine aménagée, wc. petites dépendances sur terrain. PRIX : 125 000 €. **Hon. nég. TTC : 5105 € + frais d'acte**

Réf. : 800 - CONDE SUR HUISNE : Pavillon de plain pied dans lotissement, proche tous commerces, sur 562m² de terrain, comprenant : entrée, séjour-salon avec cheminée, cuisine aménagée, dégagement, 3 chambres, salle d'eau, wc. Garage en dépendance séparée. Chauffage récent électrique. PRIX : 125 000 €. **Hon. nég. 5105** euro + frais d'acte

Réf. 830 - CONDE SUR HUISNE : Pavillon de plain pied sur sous-sol sur 566m², proche commerçants, comprenant : entrée, cuisine, séjour-salon, dégagement, deux chambres, salle de bains, wc. Au sous-sol : garage, cave, coin chaufferie. Chauffage central au fuel. Jardin. PRIX : 125 000 euro. **Hon. nég. TTC : 5105€ + frais d'acte**

Réf. : 1016 – BRETONCELLES : Pavillon édifié sur sous-sol total, comprenant : au rez de chaussée : cuisine équipée, séjour, salon, wc, salle de bains et deux chambres. A l'étage : pièce palière avec wc, deux chambres. Sous-sol :garage, atelier, chaufferie, cellier-cave. Chauffage central au fuel. PRIX : 140 000€. **Hon. nég. 5 553€.** + frais d'acte

Réf. : 950 – BRETONCELLES : Pavillon sur sous sol mi enterré sur terrain de 705 m², comprenant : entrée, cuisine, séjour, salon, véranda, wc, salle de bains. A l'étage: deux chambres avec placards, salle de bains. Sous-sol avec partie garage, cellier, chaufferie. PRIX : 120 000€. **Hon. nég. TTC : 4955 € + frais d'acte**

Réf. : 1265 - ST VICTOR DE BUTHON : ferme style longère en hameau sur environ 4ha, avec dépend., compr. :gde pièce à vivre avec cheminée et insert, bureau, gde chambre, salle de bains-wc. Au dessus grenier aménageable. A la suite : garage (34m²),bûcher, réserve, 5 autres pièces (85m²).Diverses dép. en retour à restaurer. En face : ancien fournil avec four à pain, petite pièce. Gd hangar 4 creux (360m²) récent. PRIX : 165 000 € **Hon. nég. TTC : 6301€ + frais d'acte**

Réf. : 1574 - BRETONCELLES : longère ancienne restaurée sur 11 620m², comprenant : entrée, séjour-salon avec cheminée (insert + soufflerie), cuisine aménagée, dég., salle de bains, wc. Etage : dég. trois chambres, grenier à la suite. Garage accolé et une petite pièce. Deux grands garages sur terrain. PRIX : 230 000 €. **Hon. nég. TTC : 8244€ + frais d'acte.**

Associations actives

A.B.E.L : Rémy TAFOIRY, La Passerelle, Bretoncelles, 02.37.37.21.45

Tennis Club Bretoncellois : Évelyne BERTEAU, 12 place du Général de Gaulle, Bretoncelles, 02.37.37.21.72

A.D.I : Daniel CHEVEE, Mairie de Bretoncelles, Bretoncelles, 02.37.37.23.27

ACPG : André LAFON, 39 résidence les Grands Prés, Bretoncelles, 02.37.37.26.17

A.P.E : Gaëlle THEBAULT, La Godefraise, Bretoncelles, 02.37.37.22.98

La Boule Bretoncelloise : Bernard DAVID, Les Champs Plets, Moutiers au Perche, 02.33.73.82.40

L'Amicale des Pompiers : Gérard PLESSIS, 26 rue Ernest Sagot, Bretoncelles, 02.37.37.21.17

G.V-G.F.B : Colette ZAMBO, 26 Résidence des Grands Prés, Bretoncelles, 02.37.37.22.00

Club de Gymnastique d'Entretien : Robert TANFORTI, La Booz, Bretoncelles, 02.37.37.22.36

Club de Loisirs des Retraités : Jacqueline HUARD, La Godefraise, Bretoncelles, 02.37.37.27.59

Bretoncelles Patrimoine et Nature : Daniel CHEVEE, Mairie de Bretoncelles, 06.08.07.00.95

Pongistes Cœur du perche : Daniel SECRETAIN, La Baudorière», La Madeleine Bouvet, contact : Richard PIERSON, 1 Résidence du Pré de Crochet, Bretoncelles, 06.68.62.26.06

LA PELLERINE : Marie-Pierre CHANCE, Maison de retraite, Bretoncelles, 02.37.37.20.92

Badminton Club Bretoncellois : Philippe RUELLAN, 28 Rue Ernest Sagot, Bretoncelles, 06.20.06.87.04

Les Écuries du Sagittaire : Arnaud CAMUS, Montras, Bretoncelles, 02.37.37.22.63

Bille de Clown : Franck PELAY, 14 rue Gareau, Bretoncelles, 02.37.37.29.67

Football Club Bretoncellois : Franck PICHEREAU, 7 Résidence les Grands Prés, Bretoncelles, 02.37.37.00.34

L.O.P. : Tanguy GARRIC, 32 rue Jules Lemaître, Bretoncelles, 02.37.37.28.14

Association en attente de reconstitution

ATELIERS CREATIFS

Associations en sommeil

UEB

Les Fléchettes Bretoncelloises

Renseignements utiles

Annuaire

Mairie :

Ouverture tous les jours de 9h30 à 12h
 tél. : 02 37 37 23 27. Fax : 02 37 37 21 32
 Courriel : mairiebretoncelles@orange.fr

Espace Culturel Abbé FRET, Bibliothèque :

tél. : 02 37 37 25 27, Courriel : biblio.bretoncelles@wanadoo.fr
 Mardi au jeudi de 9h à 12h
 Mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18 h

Espace Public Numérique :

Du mardi a samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Gendarmerie : tél. : 17

Permanences à Rémalard : lundi de 8h à 12h
 mercredi et vendredi de 14h à 19h
 à Longny au Perche : tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 19h

Pompiers : tél. : 18, à partir d'un portable : 112S.A.M.U. : tél. : 15La Poste :

du mardi au vendredi de 9h à 12h30, de 14h à 16h00,
 le samedi matin de 9h à 12h, fermée le lundi .
 Tél. : 02 37 37 24 95

Crédit Agricole :

Du mardi au samedi de 9h15 à 12h15, de 14h à 18h,
 sauf 16h le samedi

Uniquement sur rdv l'après-midi

tél. : 0825 84 04 55

Ambulances :

Ambulances Malnuit Rémalard, tél. : 02 33 83 56 56

Taxis, TAP :

Taxi Caillon tél. 02 33 83 74 42 ou 06 74 92 37 16

Médecin : Dr PINLOCHE tél. : 02 37 37 20 08Pharmacie : M. HEDOUIN tél. : 02 37 37 20 38Infirmières : tél. : 02 33 83 62 62Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) : 02 37 37 48 67UNA Pays du Perche : 02 33 85 30 50ADMR : 02 33 83 72 10

Diététicienne : Ingrid CALBET,
 tél. : 06 85 38 44 73

Vétérinaires : tél. : 02 33 83 65 65

Notaires :

Étude LETOURNEAU
 tél. 02 37 37 20 02.
 Fax : 02 37 37 26 32

Maison de retraite :

tél. : 02 37 37 20 92

Messes à Bretoncelles:

4ème dimanche du mois à 9h30

2ème dimanche à Moutiers

Renseignements : 02 37 37 21 45

École élémentaire :

tél. : 02 37 37 22 17

Directeur : Bernard DELPRAT

Cantine : 02 37 37 21 08

Eau :

Bretoncelles : mairie

Le Pas St L'Homer : Olivier Boulay :

tél. : 02 33 25 45 32

Claude Savard : tél. : 02 37 37 22 52

EDF : Tél. : 0810 333 061

CPAM : mairie Rémalard de 10h à 11h30
 le vendredi

Assistante sociale : permanence à la
 mairie le 1er et 3ème jeudi du mois de
14h à 16h.

Marché : jeudi et samedi matin.

Ramassage des ordures ménagères le
 mardi matin sauf le 1er mai, Noël et jour
 de l'an.

Déchetterie à Rémalard tous les jours
 de 9h à 19h sauf dimanche et jours fé-
 riés. tél. : 02 33 83 07 43

Mission locale :

tél. : 02 33 83 09 42